

RÉSUMÉ DU RAPPORT FINANCIER

Résumé du rapport financier de la Commission scolaire Marie-Victorin au 30 juin 2004. Le rapport financier et le rapport de vérification seront présentés au Conseil des commissaires à sa séance du **26 octobre 2004 à vingt heures (20 h)** à la salle Flore laurentienne du siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13 rue Saint-Laurent Est, Longueuil.

Serge Lefebvre,
Directeur général

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN 2004 BILAN

<u>ACTIF</u>		<u>PASSIF</u>	
Encaisse	0 \$	Emprunt à court terme	27 929 031 \$
Subventions de fonctionnement à recevoir	20 196 191 \$	Taxes scolaires perçues d'avance	44 852 \$
Subventions d'investissements à recevoir	42 424 887 \$	Revenus reportés	1 302 111 \$
Taxes scolaires à recevoir	1 603 550 \$	Comptes créditeurs	28 701 051 \$
Comptes débiteurs	4 255 668 \$	Autres passifs	3 622 898 \$
Immobilisations	391 642 236 \$		
Autres actifs	2 092 621 \$		
			61 599 943 \$
		<u>AVOIR</u>	
		Surplus cumulé	8 972 974 \$
		Capital permanent	391 642 236 \$
			400 615 210 \$
TOTAL ACTIF	<u>462 215 153 \$</u>	TOTAL PASSIF et AVOIR	<u>462 215 153 \$</u>

SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'OPÉRATIONS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2004

REVENUS

Taxes scolaires	40 495 435 \$	
Subventions du ministère de l'Éducation	209 693 368 \$	
Subventions d'autres ministères et organismes	778 284 \$	
Autres revenus autonomes	29 264 215 \$	
Revenus totaux		280 231 302 \$

DÉPENSES

Enseignement et formation	134 445 236 \$	
Soutien à l'enseignement	52 520 111 \$	
Activités parascolaires	27 470 654 \$	
Activités administratives	12 525 532 \$	
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	19 111 019 \$	
Activités connexes	16 555 061 \$	
Investissements	18 788 080 \$	
Dépenses totales		281 415 693 \$

RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (excédent des dépenses sur les revenus) **(1 184 391) \$**

RAPPORT DE VÉRIFICATION SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONDENSÉS

Aux membres du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Le bilan condensé ainsi que le sommaire condensé des résultats ci-dessus ont été établis à partir des états financiers complets de la COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN au 30 juin 2004 et pour l'exercice terminé à cette date à l'égard desquels nous avons exprimé une opinion sans réserve dans notre rapport daté du 5 octobre 2004. La présentation d'un résumé fidèle des états financiers complets relève de la responsabilité de la direction de la COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN. Notre responsabilité, en conformité avec la note d'orientation pertinente concernant la certification, publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, consiste à faire rapport sur les états financiers condensés.

À notre avis, les états financiers condensés ci-dessus présentent, à tous les égards importants, un résumé fidèle des états financiers complets correspondants selon les critères décrits dans la note d'orientation susmentionnée.

Les états financiers condensés ci-dessus ne contiennent pas toutes les informations requises selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et les règles comptables pour les commissions scolaires du Québec, décrits dans le Manuel de normalisation de la comptabilité scolaire. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états financiers risquent de ne pas convenir à ses fins. Pour obtenir de plus amples informations sur la situation financière et les résultats d'exploitation de l'entité, le lecteur devra se reporter aux états financiers complets correspondants.

Rocheleau Labranche et associés
Société en nom collectif de comptables agréés

Boucherville, le 5 octobre 2004